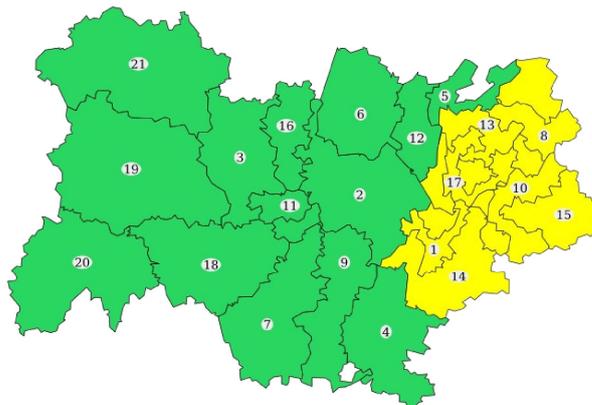
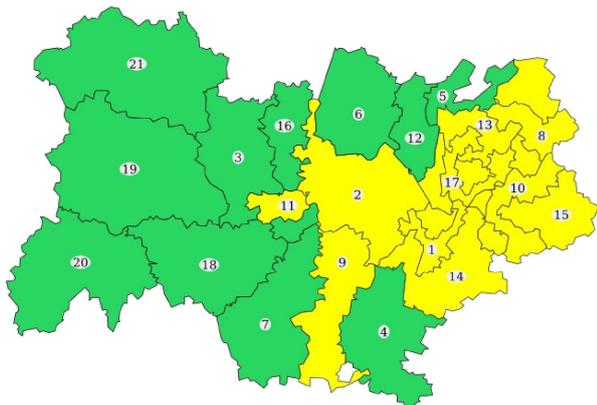


Vigilance pollution de l'air

Bulletin du 12/06/2025 à 13h30

Pour le 12-06-2025
Episode de type estival

Pour le 13-06-2025
Episode de type mixte



12-06-2025			Bassins d'air	13-06-2025		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
50			1 Bassin Grenoblois	50		
	180		2 Bassin Lyon Nord-Isère			
			3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
			5 Bassin Lémanique			
			6 Ouest Ain			
			7 Ouest Ardèche			
50			8 Vallée de l'Arve	50		
	180		9 Vallée du Rhône			
50			10 Vallée Maurienne Tarentaise	50		
	180		11 Bassin Stéphanois			
			12 Zone Alpine Ain			
50			13 Zone Alpine Haute-Savoie	50		
50			14 Zone Alpine Isère	50		
50			15 Zone Alpine Savoie	50		
			16 Zone des Coteaux			
50			17 Zone urbaine des Pays de Savoie	50		
			18 Haute-Loire			
			19 Puy-de-Dôme			
			20 Cantal			
			21 Allier			

La masse d'air transportant des particules issues des feux de forêt canadiens a été évacuée par l'Est de la région. Malgré la continuité des feux de forêt au Canada, des changements de circulation atmosphériques ont lieu, permettant l'arrêt de l'import de ces particules. Les niveaux de fond en PM10 restent relativement élevés pour la journée d'aujourd'hui, mais ne devraient pas dépasser le seuil d'information-recommandation de 50 ug/m3. La vigilance jaune est toutefois maintenue en raison du risque existant pour demain. En revanche, l'ensoleillement sera fort dans toute la région, et favorable à la formation d'ozone. Des précurseurs issus des feux de forêt canadiens pourraient également encore être présents dans l'air. L'arrivée d'un vent du sud dans la vallée du Rhône pourrait également apporter des masses d'air chargées en ozone. Ainsi, il existe un risque de dépassement du seuil d'information-recommandation de 180 ug/m3 dans la vallée du Rhône, le bassin stéphanois, et le bassin lyonnais Nord-Isère. Dans le reste de la région, les niveaux d'ozone sont plus faibles et il ne devrait pas y avoir d'import. Le seuil réglementaire ne devrait donc pas y être dépassé.

Un nuage de particules désertiques provenant d'Afrique du Nord traverse actuellement la France, d'ouest en est. Les particules pourraient notamment retomber sur les reliefs alpins. Le vent sera très faible dans la zone alpine, ce qui limitera le brassage atmosphérique et pourrait favoriser l'accumulation de ces particules. Il existe un risque de dépassement du seuil de 50 ug/m3 pour les PM10, et les zones alpines sont donc maintenues en vigilance jaune. Malgré l'ensoleillement qui restera important dans la région, les niveaux d'ozone ne devraient plus dépasser le seuil d'information-recommandation de 180 ug/m3, notamment grâce à la dispersion des précurseurs d'ozone apportés par les feux de forêt canadiens. A partir de samedi, les conditions météorologiques se dégraderont et favoriseront des niveaux d'ozone plus faibles. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain 13/06/2025 à 13h30.

 Pas de vigilance

 Vigilance jaune

 Vigilance orange

 Vigilance rouge